

La lettre de Grésy-Sur-Isère

GRESY-SUR-ISERE - Février 2011



Info pratiques

Wifi :

Nouveau dans notre commune, connectez vous gratuitement et sans fil à internet grâce à notre zone Wifi place Pierre Bonnet.

Recensement militaire:

Les Jeunes Filles et Jeunes Hommes doivent se faire recenser en Mairie dès leurs 16 ans. Se munir du livret de famille des parents et de sa carte d'identité.

Permanence Assistante sociale :

Le vendredi matin sur rendez-vous
1er étage en Mairie de Grésy sur Isère
Téléphone: 04.79.44.53.65

Collecte du verre :

Des bennes vertes sont à disposition sur plusieurs points de la Commune (gare, champ de foire, hameau de Fontaine, lac de Grésy)

Ramassage de la ferraille :

Le ramassage a lieu le premier lundi de chaque mois.

Ramassage des objets encombrants et gros cartons pliés :

Le ramassage a lieu le 3^{ème} lundi de chaque mois.

Ces services sont assurés par les Agents Techniques Communaux.

Inscriptions en Mairie au 04 79 37 91 94 la semaine qui précède le ramassage.

Bibliothèque municipale :

Prêt de livres, CD ; Poste Internet à disposition, ...

Permanences : mardi de 16h30 à 18h00
samedi de 9h30 à 12h00

Renseignements aux heures de permanences et le mardi AM :
04 79 37 99 79

Chères grésiliennes, chers grésiliens,

L'année 2011 vient de débiter depuis quelques semaines et je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite. Je formule le souhait que cette nouvelle année soit marquée sous le signe de la tolérance et que ceux qui souffrent trouvent des raisons d'espérer dans un avenir meilleur.

Pour les élus communaux, ce début 2011 est l'occasion de faire un point non seulement sur l'année écoulée mais plus globalement sur la première moitié de notre mandat et de se projeter dans la seconde partie pour les 3 années à venir.

Depuis notre arrivée aux responsabilités communales, notre équipe travaille quotidiennement pour mener à bien les projets qui nous ont valu le soutien d'une large majorité de la population de notre village.

Depuis trois ans nous avons cherché à améliorer la vie quotidienne des habitants aussi bien par la réalisation de nombreuses actions, animations et travaux mais nous avons également travaillé à la réalisation des études indispensables pour pouvoir envisager de mener à bien les grands projets que nous souhaitons développer dans les prochaines années.

Nous disposons aujourd'hui, des principaux éléments techniques et financiers pour réaliser les aménagements en matière de sécurité routière du village, le cahier des charges d'un futur espace multifonctionnel pour la pratique du sport et de loisirs, le positionnement et le dimensionnement d'un merlon de protection de chutes de blocs et dans les prochains mois d'une vision à moyen terme des travaux à réaliser pour le traitement des eaux usées aussi bien à Fontaine que sur le reste de la commune.

Ces grands projets devront se concrétiser dans un environnement particulièrement difficile et incertain pour les finances communales. Ils ne pourront se réaliser qu'avec le soutien financier de nos partenaires, Etat, Région et Département dans un contexte où l'argent public est de plus en plus rare. Cette situation incertaine nous obligera à devoir faire des choix en fonction des subventions obtenues pour tel ou tel projet et d'étaler ces travaux sur de nombreuses années.

En matière de sécurité routière, nous disposons aujourd'hui d'une étude pour la réalisation d'aménagements en agglomération qui auront pour objectif principal de faciliter les déplacements des piétons en sécurité depuis chacun des quartiers vers le centre du village. Les conclusions de cette étude ont été présentées à la population le 15 octobre dernier. De nombreux ouvrages forts coûteux sont nécessaires pour réaliser cet objectif et nous devons envisager ces aménagements sur plusieurs années pour améliorer la situation en fonction des subventionnements reçus par le Conseil Général et l'Etat. Les premiers travaux devraient débiter dès 2011 avec la réalisation d'aménagements de sécurisation piétonne et de stationnement à proximité de l'école, avant de se poursuivre dans les années suivantes par la création de cheminements piétons avenue Louis Blondin, rue Saint Pierre aux Liens et le traitement de la vitesse des véhicules à chaque entrée du village et chemin des Adoboz.

Concernant le projet d'espace multifonctionnel sportif, culturel et festif, nous avons réalisé une programmation du futur bâtiment en terme de contenu et d'organisation de l'espace en lien avec le Conseil Architectural de la Savoie. Nous venons de lancer fin 2010 une consultation pour trouver un cabinet d'architecte qui réalisera la maîtrise d'œuvre de l'ouvrage.

L'année 2011 devrait nous permettre de savoir si nous disposerons ou non de soutien pour réaliser le merlon de protection au dessus du village. L'ensemble des éléments techniques et financiers du projet sont prêts et nous attendons les décisions des financeurs potentiels pour sa réalisation. La région Rhône-Alpes a refusé d'apporter son soutien en 2010 et nous espérons qu'elle décidera de le faire en 2011. Nous allons déposer une demande de subvention auprès de l'Etat qui doit instruire le dossier dans les mois qui viennent.

Enfin, je souhaite terminer sur une note optimiste avec l'ouverture d'une nouvelle épicerie sur la commune en souhaitant tout mon succès à sa gérante, Aurélie HENRY et en encourageant les habitants du village à effectuer leurs courses dans ce nouveau commerce pour maintenir une dynamique commerciale et de services dans la commune.

Bien à vous

François GAUDIN,
Maire - Vice-président de la CCHCS et d'Arlysière

➤ Plan Local d'Urbanisme : révision simplifiée et modification du règlement

La Communauté de Communes de Haute Combe de Savoie (CCHCS), compétente en matière de développement économique, a programmé la création d'une zone d'activités dans le secteur des Lavanches, au-dessus et en-dessous de la voie ferrée, dans la continuité des zones existantes aujourd'hui.

Le Plan local d'Urbanisme (PLU) de la commune ne permet pas l'installation d'entreprises à ce jour, compte tenu de l'absence de réseaux. La desserte étant désormais prévue, il est nécessaire de modifier le PLU afin d'ouvrir la future zone d'activité à l'urbanisation. Pour ce faire, le Conseil Municipal, dans sa séance du 3 septembre 2010, a approuvé la mise en œuvre d'une révision simplifiée. La population est invitée à consulter le dossier de concertation disponible en Mairie tout au long de la procédure et sera plus particulièrement sollicitée lors de l'enquête publique au cours de laquelle chacun pourra prendre connaissance du projet et formuler un avis sur le nouveau règlement du PLU.

Conjointement à cette révision, nous travaillons à une modification du règlement du PLU. Après quelques années de fonctionnement de ce texte, il s'agit tout d'abord d'apporter quelques ajustements au règlement existant pour prendre en compte les évolutions architecturales, notamment celles liées au développement durable, et d'assouplir la réglementation en particulier pour les annexes aux habitations, les nuances de couleur, les revêtements, les clôtures

D'autre part, cette modification prévoit la mise en place d'orientation d'aménagement sur les zones AU de la commune, comme le préconise le projet du SCOT et un élargissement du secteur Ua (très dense) à l'ensemble des quartiers historiques du village.

Une enquête publique sera prochainement organisée. Un arrêté affiché en mairie et sur les panneaux de quartiers vous informera des dates et des permanences du commissaire enquêteur.

➤ Une nouvelle épicerie à Grésy

Aurélien et Jérôme sont heureux de vous accueillir dans leur épicerie multiservices VIVAL (anciennement Boucherie Cambin) depuis le vendredi 28 janvier 2011, du lundi au samedi, de 7H30 à 12H30 et de 15H30 à 19H30, ainsi que le dimanche, de 8H00 à 12H00.

En plus des produits d'épicerie, divers produits et services vous sont proposés : vente de produits régionaux, vente de plats à emporter (Cambin Traiteur), vente de fromage et charcuterie à la coupe, vente de boissons fraîches, dépôt et vente de gaz, livraisons à domicile, dépôt de pain le lundi, vente de produits postaux, photocopies N/B et couleur, envoi et réception de fax. Tous les modes de règlement sont acceptés (espèces, chèques, CB, Tickets Restaurant)



➤ Mme FLORET, une nouvelle centenaire



Alice Floret, née le 8 novembre 1910 a soufflé ses 100 bougies en présence du Maire, des membres de la commission communale vie sociale, du Conseiller Général, des amis et voisins. A cette occasion Mme Floret a reçu une composition florale et un gâteau a été partagé dans une ambiance conviviale. La pétillante Alice n'a pas hésité à pousser la chansonnette avant de lever son verre à la santé de tous.

➤ Inauguration du local de l'Amicale Boules

Le samedi 20 novembre, en présence du Maire François Gaudin, du Président de l'Amicale Boules Frank Viallet, du Conseiller Général André Vairetto, l'entreprise Paviet qui a réalisé les travaux, des sponsors, des associations ainsi que de nombreux adhérents a eu lieu l'inauguration du nouveau local du club où il a été rappelé que cette association date de 1926. Les travaux ont été financés pour partie par l'association (7 000 €), la commune (7 000 €) et la réserve parlementaire d'Hervé Gaymard (10 000 €). Le Président, le Maire et le Conseiller Général ont exprimé leur satisfaction sur l'aboutissement de cette réalisation et ont eu une pensée pour Fernande Ballaz récemment décédée.



Calendrier municipal

Vendredi 18 février 2011 :
Réunion du Conseil Municipal

Dimanche 20 mars 2011 :
1^{er} tour des Elections Cantonales

Dimanche 27 mars 2011 :
2^{ème} tour des Elections Cantonales

Calendrier des animations

Dimanche 13 février 2011 :
Repas de la Saint Agathe

Samedi 9 avril 2011 :
Repas dansant de l'amicale des boules

Samedi 16 avril 2011
Dimanche 17 avril 2011:
Concerts de l'école de musique

Dimanche 17 avril 2011 en matinée :
Foire de printemps

Dimanche 3 avril 2011 :
Cavalcade thème : le Brésil

Samedi 30 avril 2011 :
Pièce du Théâtre Gelohan organisé avec le Sou des écoles

Dimanche 22 mai 2011 :
Repas du Club des Aînés Ruraux

Samedi 18 juin 2011 :
Kermesse organisée par le Sou des Ecoles

Samedi 25 juin 2011 :
Fête de la Musique organisée par le Comité des Fêtes

Horaires de Mairie et Permanence des Elus

Rencontres avec les élus :
Le samedi matin de 8h30 à 12h00 :
rencontre sans rendez-vous avec l'élu de permanence.
Rencontre avec le Maire ou les Adjointes sur rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie.

Horaires du secrétariat de Mairie :
Ouvert au public les mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h00.

Accueil téléphonique les lundi, mardi, jeudi, vendredi
De 8h30 à 12h00 - de 13h30 à 16h30.
Et le Samedi de 8h30 à 12h00

Tél. : 04 79 37 91 94
Courriel : commune.gresy@wanadoo.fr
www.gresy-sur-isere.com

• Dir. de la publication : François GAUDIN
• Maquette : Philippe TROUTOT,
• Publication : Imprimerie BORLET